



# Énerg'iv

Notre territoire se renouvelle,  
notre énergie aussi

## **Bâtitteur et coordinateur de votre projet photovoltaïque**

La solution publique pour  
produire et partager une  
énergie renouvelable  
locale et durable





# Énerg'iV

Notre territoire se renouvelle,  
notre énergie aussi

## Bâtitteur et coordinateur de votre projet, Énerg'iV, adossé à un réseau de partenaires experts et complémentaires, vous accompagne à toutes les étapes.

Créée par le SDE35, la Société d'Economie Mixte locale (SEML) Énerg'iV maîtrise parfaitement tous les besoins et contraintes des collectivités locales, alliant la solidité d'un acteur public à la flexibilité du privé. Solution de proximité au service du développement énergétique des territoires, Énerg'iV a construit et structuré un panel de solutions photovoltaïques qui répondent à tous les enjeux :

### Enjeux

- L'instabilité des coûts de l'énergie
- La souveraineté énergétique
- La transition énergétique
- Des obligations légales de solarisation

### Solutions

- Un accompagnement sur mesure pour équiper votre patrimoine en centrales photovoltaïques.
- La valorisation de l'énergie en circuit court, pour un partage local de la valeur.
- Un modèle économique qui permet de stabiliser les dépenses énergétiques sans impacter le budget d'investissement de votre collectivité.

### Le cadre légal en vigueur

Loi APER 2023 (Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables), en complément de la loi Climat et Résilience (2021)  
**OBJECTIF** : Imposer la solarisation des bâtiments et parkings

#### Toitures :

- Constructions neuves ou bâtiments existants faisant l'objet d'une extension et/ou d'une rénovation lourde.
- Catégories d'usage : bâtiments administratifs, scolaires, sportifs et de loisirs, parcs de stationnement couverts accessibles au public.
- Avec une emprise au sol de 500m<sup>2</sup> ou plus.

#### Parkings :

- Parkings neufs ou existants avec une emprise au sol de 1500m<sup>2</sup> ou plus.

« Énerg'iV nous a accompagné de A à Z sur notre complexe sportif. Le bâtiment, équipé de 443 panneaux photovoltaïques, produit 162 MWh par an directement consommés par une dizaine de bâtiments communaux de proximité (Ehpad, mairie, groupe scolaire...). Un vrai projet de territoire qui permet de couvrir en énergie plus de 25% des besoins de nos bâtiments ! »

Pierre-Yves Reboux, Maire de Val d'Anast

# L'engagement d'Énerg'iV

Un accompagnement flexible et agile,  
au service du territoire et des citoyens

Vous souhaitez équiper en photovoltaïque vos bâtiments, parkings et espaces au sol sous-utilisés ? Nos solutions vous permettent d'adapter votre implication à vos capacités financières et à vos ressources humaines, tout en accélérant la transition énergétique locale.

## 1. Tiers investissement

Une solution clé en main sans investissement initial

Énerg'iV finance, installe et exploite l'installation solaire, tandis que votre collectivité bénéficie d'une électricité renouvelable produite localement, tout en préservant votre budget.

## 2. Société de projet

Un modèle collaboratif pour une gouvernance et un risque financier partagés

Une structure juridique dédiée regroupe plusieurs acteurs (collectivité, citoyens, Énerg'iV, partenaires privés...) qui financent, développent et exploitent ensemble le projet photovoltaïque.

## Le choix de l'énergie en circuit court, pierre angulaire de la démarche d'Énerg'iV

Énerg'iV intègre dans chacun de ses projets la possibilité de consommer localement l'électricité renouvelable produite à proximité. Ce modèle, appelé autoconsommation collective, permet à plusieurs acteurs de partager l'énergie produite sur leur territoire, dans un cadre réglementaire clair et sécurisé.

Pour faciliter et encadrer cette démarche, Énerg'iV a cofondé l'association Part'EnR35 avec le SDE35. Véritable structure d'appui, Part'EnR35 organise les opérations de circuit court et en assure la gestion administrative, contractuelle et technique, au service de l'ensemble des producteurs et des consommateurs locaux.

L'énergie solaire d'ici, pour ici !



# Les solutions Énerg'iV

## Des solutions diversifiées et adaptées à chaque territoire

Parce que chaque territoire est différent, Énerg'iV a développé de nombreuses compétences et se positionne à vos côtés comme le partenaire de confiance pour tous vos projets photovoltaïques, quelles que soient les spécificités de votre territoire :

### Des solutions variées

Pour maximiser votre potentiel solaire

- **Centrales au sol :** sur friches, délaissés routiers, anciennes décharges, sites dégradés sans conflit d'usage...
- **Ombrières de parkings** municipaux, gares, parc-relais, boulo-dromes, tennis, skatepark...
- **Toitures :** écoles, mairies, gymnases, médiathèques...

### Un accompagnement global

Pour un suivi précis de chaque étape du projet

De l'étude de faisabilité à l'exploitation, en passant par le financement, l'installation et la maintenance.

### Une expertise multidisciplinaire

Pour garantir la réussite de chaque installation

Ingénierie, montage financier, réglementation, pilotage de projet...

## Des retombées économiques pour le territoire

- Moins de dépenses → Plus de budget pour d'autres services publics.
- Plus d'emplois et d'activité économique locale → Dynamisation des entreprises du secteur.
- Un territoire attractif et durable → Attire entreprises et citoyens engagés dans la transition écologique.

## L'écosystème Énerg'iV

Au centre de la transition énergétique locale, Énerg'iV accompagne votre projet dans sa globalité, fort d'un réseau de partenaires complémentaires publics, privés et citoyens pour développer une énergie solaire ancrée dans les territoires.



Porté et accompagné par le SDE35 et des partenaires publics et financiers



Au cœur de la transition énergétique locale

Co-fondateur et engagé dans des projets de coopération territoriale

### → Part'EnR 35

La solution locale des circuits-courts de l'énergie.  
Via une personne morale organisatrice intégrée et mutualisée.

### → Les collectifs citoyens

De l'émergence à l'implication financière des citoyens dans les projets d'EnR.  
Coopératives citoyennes de production d'énergie renouvelable.

### → Les sociétés de projet

Développement, financement, construction et exploitation des centrales photovoltaïques.  
En partenariat et pour des projets partagés.

### → Enersol 35

Société dédiée aux petites centrales au sol.  
En partenariat avec Enercoop.

### → Breti Sun Park

Société dédiée aux centrales photovoltaïques sur ombrières.  
En partenariat avec See You Sun.



# Énerg'iv en bref

- **Un accompagnement flexible et agile** : en tiers investissement ou en co-investissement dans une société de projet, pour préserver les ressources humaines et financières du secteur public.
- **Une approche clé en main** : conception, financement, installation et suivi de performance, en s'appuyant si nécessaire sur un réseau de partenaires spécialisés et engagés.
- **Un modèle public et local** : une alternative fiable aux offres du privé, avec une logique d'intérêt général, de transparence et de partage de la valeur ajoutée.
- **Une réponse à l'obligation de solarisation** : la mise en conformité face aux nouvelles réglementations, en toute sérénité.

**Bâtitteur et  
coordinateur  
de votre projet  
photovoltaïque !**

## Le saviez-vous ?

**Énerg'iv couvre  
toutes les énergies  
renouvelables**

Photovoltaïque  
en toiture



Photovoltaïque  
au sol



Éolien



Hydro-électricité



Station GNV



Méthanisation



Chaudière  
bois



## Énerg'iv

Siège du SDE35  
Village des collectivités territoriales d'Ille-et-Vilaine  
1 avenue de Tizé - CS 43603  
35 236 THORIGNE-FOUILLARD

[www.energiv.fr](http://www.energiv.fr)

## Contactez-nous

**Faites de votre territoire un  
modèle de transition énergétique.  
Contactez-nous dès aujourd'hui !**

[solaire@energiv.fr](mailto:solaire@energiv.fr)

Porté par :

